

## Système de projection des professions au Canada Projections 2019

**La demande de main-d'œuvre  
(ouvertures d'emploi)  
2019-2028**

*NOTE : Les projections actuelles du SPPC ont été complétées en 2019, bien avant la pandémie de COVID-19 de 2020 qui a entraîné des perturbations exceptionnelles et soudaines de l'économie et du marché du travail, au Canada comme à l'étranger. Toutefois, les projections du SPPC se concentrent sur les tendances à long terme du marché du travail par industrie et profession, et non sur les développements à court terme. Pour l'instant, nous nous attendons à ce que ces tendances à long terme ne soient pas affectées de façon marquée par la pandémie de COVID-19, les répercussions de celle-ci étant généralement présumées temporaires.*

## Les sources d'ouverture d'emploi

- Les ouvertures d'emploi sont des postes à pourvoir  
Elles résultent de:
  - la demande d'expansion (nouveaux emplois découlant de la croissance économique)
  - la demande de remplacement (tous les postes devenus vacants et devant être comblés)



Les ouvertures d'emploi émanent principalement de deux sources : la demande d'expansion et la demande de remplacement.

- La demande d'expansion correspond aux nouveaux emplois que génère la croissance économique. On peut interpréter le phénomène comme étant de l'«emploi requis», soit le nombre de travailleurs nécessaire pour atteindre un certain niveau de production pour un niveau de productivité donné.
- La demande de remplacement correspond à tout poste devenu vacant. Elle est répartie en trois sous-éléments: les départs à la retraite, les décès et l'émigration.

## À propos des groupes professionnels utilisés afin d'évaluer les conditions sur le marché du travail

- L'exercice actuel utilise la CNP 2016, laquelle est la version la plus récente de la classification, et couvre la période 2019-2028.
- La CNP 2016 compte 500 professions. Toutefois, plusieurs d'entre elles sont petites en termes d'emploi. Ces professions ont été rassemblées dans des regroupements plus grands en prenant compte des tâches spécifiques à chacune d'entre elles. En regroupant ainsi les petites professions aux tâches similaires, 293 regroupements de professions sont obtenus. Les professions ayant été regroupées sont identifiées par un astérisque(\*).



Pour de plus amples renseignements sur les 293 regroupements professionnels utilisés par le SPPC, veuillez visiter le : <http://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/l.3bd.2t.1ilshtml@-eng.jsp?lid=59&fid=1&lang=fra>

---

## Les ouvertures d'emploi résultant de la croissance économique – demande d'expansion – (croissance de l'emploi)

---



Au cours des 10 prochaines années, la croissance économique devrait générer environ 1,7 million de nouveaux emplois (soit une moyenne de 174 000 par année), ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %. À long terme, la création d'emplois deviendra de plus en plus contrainte par le ralentissement anticipé dans la croissance de la population active (voir le document sur les Perspectives macroéconomiques).

L'emploi professionnel est déterminé par le degré d'utilisation des professions dans chaque industrie (effet professionnel) ainsi que par la croissance économique des industries qui les emploient (effet industriel).

L'effet professionnel a un impact sur l'emploi par profession par le biais de la productivité et des niveaux d'utilisation de chacune des professions dans l'économie découlant des progrès technologiques. Cet effet conduit parfois à des pertes d'emplois dans certaines professions, mais aussi à une croissance de l'emploi dans d'autres professions ou même à la création de nouvelles professions.

*Alors que la demande d'expansion est principalement influencée par des facteurs démographiques et macroéconomiques, les changements technologiques modifient l'allocation des emplois aux niveaux industriel et professionnel.*

- L'automatisation est déjà bien entamée dans plusieurs secteurs de l'économie et elle devrait s'accélérer avec les nouvelles applications découlant des progrès technologiques.
- En général, l'automatisation affecte l'emploi de deux manières opposées:
  - Négativement: en remplaçant directement les travailleurs dans les tâches qu'ils réalisaient auparavant.
  - Positivement: en augmentant la demande de travailleurs dans d'autres emplois ou industries.
- On a déjà prédit que l'automatisation entraînerait le licenciement de travailleurs humains, mais la technologie a toujours créé plus d'emplois à long terme qu'elle n'en a détruits à court terme.
- Cette constatation s'explique par le fait que les avancées technologiques tendent à réallouer les emplois aux niveaux industriel et professionnel.
- Les industries et les professions qui impliquent des tâches routinières sont généralement plus à risque d'être automatisées et de subir une plus faible croissance de l'emploi que celles dont les tâches sont de nature cognitive.



Ces dernières années, il y a eu un intérêt croissant pour mieux comprendre l'impact de la technologie sur le marché du travail, car l'automatisation du processus de production devrait s'accélérer, compte tenu de la rapidité des développements technologiques.

En général, l'automatisation affecte le marché du travail de deux façons. En remplaçant des travailleurs pour certaines tâches, l'automatisation entraîne des perturbations sur le marché du travail durant la période de transition. Toutefois, après un certain temps, la hausse des salaires résultant d'une plus grande productivité amène la création de nouveaux emplois pour produire les biens et services que les ménages désirent acheter avec leur revenu supplémentaire.

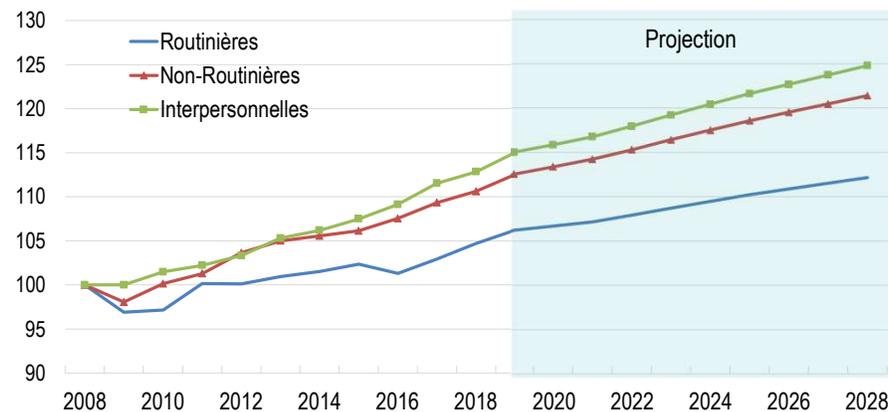
Les faits historiques suggèrent que la technologie a toujours créé plus d'emplois qu'elle n'en a détruits, car les emplois ont été réattribués aux niveaux industriel et professionnel. Par exemple, l'économie canadienne a évolué au cours du siècle dernier, passant de l'agriculture à l'industrie manufacturière et aux services.

La plupart des experts s'accordent à dire que l'automatisation ne devrait pas détruire un grand nombre d'emplois au cours des 10 à 20 prochaines années, car ce sont certaines tâches spécifiques plutôt que des professions entières qui sont les plus susceptibles d'être automatisées. Par exemple, l'introduction des ordinateurs a accéléré certains aspects des emplois, permettant aux travailleurs de mieux accomplir les autres tâches. Plutôt que de détruire des professions, les ordinateurs les ont redéfinies. Mais ce processus a exigé des travailleurs qu'ils acquièrent de nouvelles compétences.

La littérature suggère également que les professions impliquant des tâches routinières sont généralement plus à risque d'être automatisées et de subir une plus faible croissance de l'emploi que les professions impliquant des tâches de nature cognitive. En effet, l'automatisation a tendance à contraindre la demande de main-d'œuvre alors qu'une part grandissante de la croissance de la production provient de l'accroissement de la productivité.

*Au cours des prochaines décennies, l'automatisation devrait continuer à restreindre la demande pour les professions impliquant principalement des tâches routinières.*

Croissance de l'emploi par type de tâches  
(indice 2008=100)



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.



6

Les effets de l'automatisation devraient être plus fortement ressentis dans les professions où les tâches routinières sont nombreuses, puisque les gains de productivité résultant des innovations technologiques viennent limiter la croissance de l'emploi dans ces professions. Par exemple, les professions comportant une forte proportion de tâches routinières comprennent les opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte et papier et de machine à façonner le papier; les manœuvres dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, et les manœuvres à la récolte.

D'autre part, la croissance de l'emploi tend à se concentrer davantage sur les professions où l'intensité des tâches interpersonnelles et non routinières est plus élevée et où l'automatisation et le progrès technologique sont complémentaires à la nature du travail. Par exemple, les professions comportant une forte proportion de tâches non routinières et/ou interpersonnelles comprennent les ingénieurs/ingénieures en aérospatiale; les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières; les mécaniciens/ mécaniciennes; les biologistes et personnel scientifique assimilé; les analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données; les programmeurs/ programmeuses et développeurs/développeuses de médias interactifs; ainsi que les ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel.

L'effet industriel influence la croissance de l'emploi professionnel en fonction des performances de l'industrie dans laquelle ils sont employés. En principe, les professions directement liées aux industries susceptibles de connaître une forte croissance de l'emploi bénéficieront de perspectives positives. La situation inverse sera observée pour les professions liées aux industries à faible croissance de l'emploi.

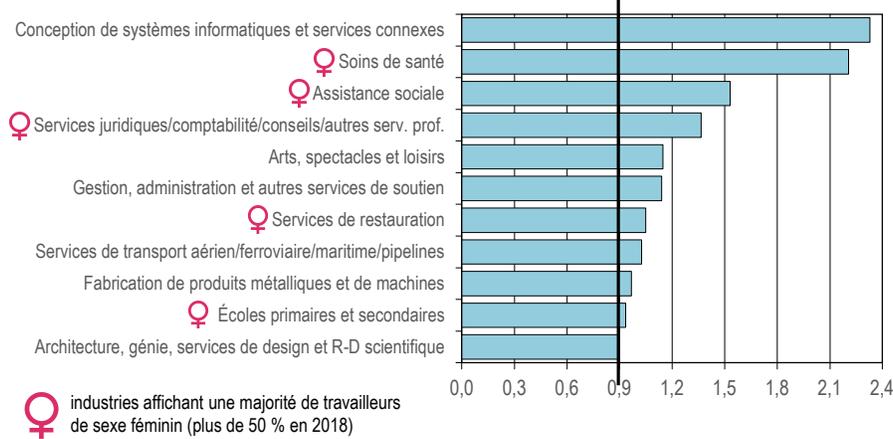
La croissance de l'emploi par industrie reflète les tendances de long terme anticipées en matière de production et de productivité du travail pour chacune des 42 industries couvertes par le SPPC.

## Les industries pour lesquelles on anticipe la plus forte croissance de l'emploi.

### Croissance de l'emploi par industrie, Projection 2019-2028

(croissance annuelle moyenne, en pourcentage)

MOYENNE de l'ÉCONOMIE = 0,9 %



Source: EDSC, Projections industrielles 2019 du SPPC.



7

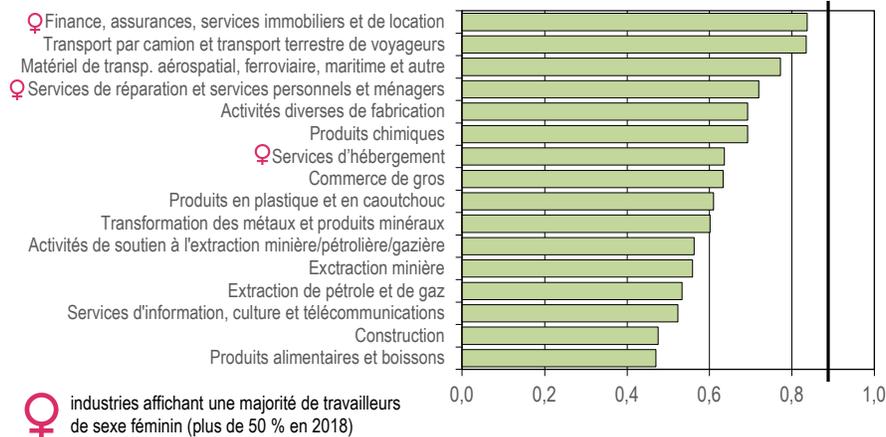
- Les industries pour lesquelles on anticipe la plus forte croissance de l'emploi (supérieure ou égale à 0,9 % par année) sont également celles qui devraient afficher la plus forte croissance de la production ou qui sont caractérisées par une forte intensité de main-d'œuvre. Voici quelques-uns des principaux facteurs qui viendront soutenir la production et la création d'emplois dans ces industries :
  - La rapidité des innovations dans les technologies de l'information et des communications (TIC) et la nécessité pour les entreprises d'améliorer continuellement leur infrastructure en TIC afin de demeurer concurrentielles;
  - La demande croissante en soins de santé causée par le vieillissement de la population;
  - La demande accrue pour l'assistance sociale, notamment pour les services de garde et les services aux familles (population âgée de 0 à 17 ans) ainsi que pour les soins et services sociaux destinés aux personnes âgées (vieillissement de la population);
  - La demande grandissante pour des conseils professionnels en matière de planification, logistique, fusions/acquisitions, réglementation environnementale et adoption de nouvelles technologies;
  - Le nombre croissant de baby-boomers à la retraite qui devraient avoir plus de temps à consacrer aux loisirs, y compris les arts, spectacles et autres activités de divertissement;
  - Le nombre grandissant d'entreprises qui choisissent de sous-traiter des fonctions administratives afin de se concentrer sur leurs activités principales et d'accroître l'efficacité de leurs opérations;
  - La hausse de la demande pour les services d'alimentation et de restauration, notamment en provenance des établissements de santé et d'une plus grande activité touristique;
  - La demande accrue pour le transport aérien, particulièrement dans les marchés émergents d'Asie, et la hausse de la demande pour le transport de marchandises par cargo aérien, train ou bateau, en réponse à l'intensification du commerce international et à la mondialisation (exportations + importations);
  - Le redressement anticipé dans les investissements en machines et équipements (M&E) au Canada, ainsi que l'accélération de l'activité manufacturière et des perspectives encourageantes en matière d'exportations;
  - L'accélération projetée dans la croissance de la population âgée de 5 à 17 ans, qui viendra augmenter la demande pour les professeurs dans les écoles primaires et secondaires;
  - L'accélération anticipée dans la construction de bâtiments non résidentiels de même que le redressement considérable de l'investissement des entreprises en machines et équipements (M&E) et en matière de propriété intellectuelle au Canada, incluant les dépenses en recherche et développement (R-D).

*Les industries pour lesquelles on anticipe une croissance modérée de l'emploi.*

**Croissance de l'emploi par industrie, Projection 2019-2028**

(croissance annuelle moyenne, en pourcentage)

MOYENNE de l'ÉCONOMIE = 0,9 %



Source: EDSC, Projections industrielles 2019 du SPPC.



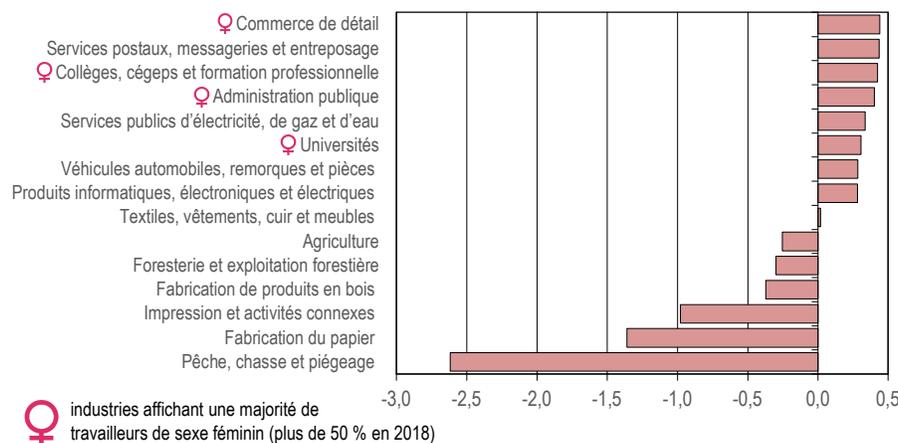
8

- La plupart des industries pour lesquelles on anticipe une croissance modérée de l'emploi (inférieure à 0,9 %, mais supérieure à 0,4 % par année) sont également celles qui devraient afficher une croissance modérée de la production.
- Ce groupe comprend six industries manufacturières et six industries de services commerciaux. Il comprend également la construction et les trois industries reliées à l'extraction minière, pétrolière et gazière.
- Outre la croissance modérée de la production, la création d'emplois dans ces industries devrait être freinée par les facteurs suivants :
  - L'automatisation accrue des procédés de production et la rapidité des progrès en matière de technologies numériques et cognitives;
  - La nécessité de réduire les coûts de main-d'œuvre et d'accroître la productivité des industries manufacturières en réponse à l'intensification de la concurrence internationale;
  - La nécessité de trouver de nouvelles façons de fournir des services et de remplacer la main-d'œuvre par du capital physique là où c'est possible afin de contrer les pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre au Canada;
  - Le regain de croissance dans la productivité de l'industrie minière au cours des cinq dernières années de la période de projection;
  - Le fait que la capacité de production dans les sables bitumineux augmentera tout en devenant moins intensive en main-d'œuvre;
  - Les changements structurels dans les activités de construction, plus précisément dans la composition des mises en chantier. La construction de maisons unifamiliales devrait diminuer au profit d'habitations à logements multiples (appartements et copropriétés) qui requièrent davantage de machinerie et moins de main-d'œuvre par unité de production.

*Les industries pour lesquelles on anticipe une faible croissance ou une diminution de l'emploi.*

**Croissance de l'emploi par industrie, Projection 2019-2028**  
(croissance annuelle moyenne, en pourcentage)

MOYENNE de l'ÉCONOMIE = 0,9 %



Source: EDSC, Projections industrielles 2019 du SPPC.



9

- La plupart des industries pour lesquelles on anticipe une faible croissance ou une diminution de l'emploi (égale ou inférieure à 0,4 % par année) sont également celles qui devraient afficher la plus faible croissance de la production.
- Ce groupe est composé en grande partie d'industries des secteurs manufacturier et primaire qui ont enregistré une stagnation ou une tendance baissière dans la production et/ou l'emploi depuis plusieurs années, comme les textiles, les vêtements, les meubles, l'agriculture, la foresterie, la fabrication de produits en bois, l'impression, la fabrication du papier et la pêche. Ces industries devraient faire face à des défis similaires à ceux rencontrés lors de la dernière décennie, notamment :
  - L'intensification de la concurrence étrangère et le déplacement de la production vers des producteurs à faibles coûts;
  - La faiblesse de la demande pour le papier et les documents imprimés en raison de l'utilisation grandissante des médias électroniques;
  - Les contraintes d'offre pour les industries de la foresterie et de la pêche (coupe annuelle permise et quotas pour plusieurs espèces de poissons);
  - Le retour des tarifs imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre;
  - Les difficultés à attirer des travailleurs agricoles et l'exode des collectivités rurales et côtières vers les grands centres urbains.
- La croissance de la production et de l'emploi devrait également être faible dans un certain nombre d'industries de services commerciaux et non commerciaux. Les principaux facteurs qui viendront peser sur ces industries sont :
  - Le ralentissement anticipé dans la consommation de biens (commerce de détail);
  - L'utilisation grandissante des courriels, de la facturation électronique et de la publicité en ligne (services postaux et messageries);
  - La faible croissance projetée dans la population âgée de 18 à 25 ans (collèges et universités);
  - Les pressions supplémentaires sur les finances publiques causées par les changements démographiques (administration publique).

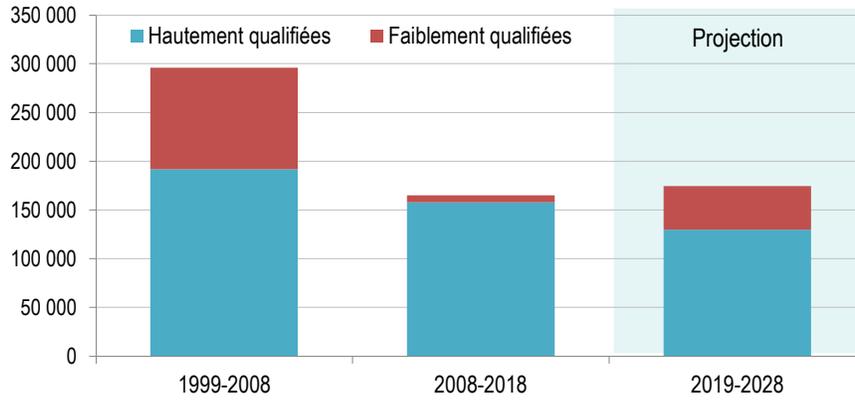
## Sommaires industriels

***Pour plus de détails concernant la performance historique et future des 42 industries visées par le SPPC, incluant les principaux facteurs de croissance du PIB, de l'emploi et de la productivité, veuillez consulter les sommaires industriels disponibles sur le site internet du SPPC <http://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/>***



*Au cours de la prochaine décennie, on anticipe que les nouvelles ouvertures d'emploi découlant de la croissance économique se retrouveront principalement parmi les professions hautement qualifiées.*

Variation annuelle moyenne de l'emploi: professions hautement et faiblement qualifiées



Le groupe de professions hautement qualifiées comprend la gestion et les niveaux de compétence A et B.  
Le groupe de professions faiblement qualifiées comprend les niveaux de compétence C et D.



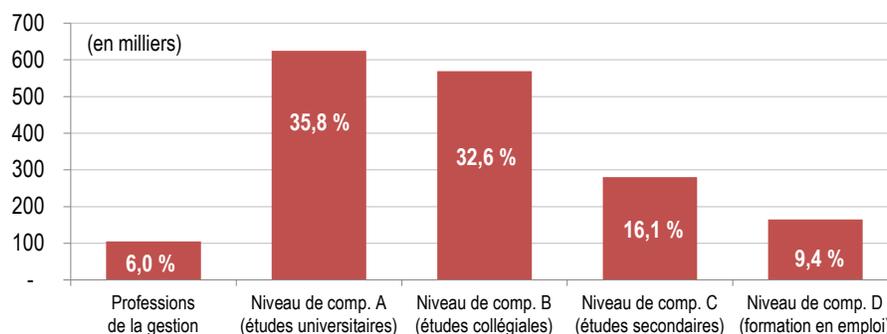
Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Environ 75 % des nouveaux emplois projetés au cours des dix prochaines années devraient être observés dans les professions hautement qualifiées. En guise de comparaison, ces professions ont représenté la presque totalité de la création d'emplois lors de la décennie précédente (96%), alors que le nombre d'emplois parmi les professions moins qualifiées est demeuré pratiquement inchangé. Cela est en grande partie attribuable à la récession de 2008-2009 qui a principalement touché l'emploi dans les professions faiblement qualifiées. Néanmoins, la tendance projetée pour la prochaine décennie est le prolongement de ce qui a été observé au cours des vingt dernières années, alors que l'économie canadienne est maintenant davantage axée sur le savoir, plus automatisée et requière des besoins grandissants en matière de soins de santé. Les professions hautement qualifiées représentaient 63,3 % de l'emploi total en 2018.

La demande pour les professions faiblement qualifiées devrait également augmenter, mais à un rythme plus modeste. La demande anticipée dans le secteur de la santé et ses professions auxiliaires; dans les services d'hébergement et de restauration; ainsi que la reprise graduelle de certaines industries manufacturières après plusieurs années difficiles, viendront soutenir la croissance de l'emploi dans les professions faiblement qualifiées principalement concentrées dans ces industries.

*La forte croissance de l'emploi anticipée dans les professions hautement qualifiées découle principalement des professions nécessitant des études universitaires.*

Répartition de la demande d'expansion par niveau de compétence, Projection 2019-2028



	Gestion	Niveau comp. A (études universitaires)	Niveau comp. B (études collégiales)	Niveau comp. C (études secondaires)	Niveau comp. D (formation en emploi)
Emploi (TCAM*)	0,6 %	1,5 %	0,9 %	0,6 %	0,8 %
Répartition de l'emploi en 2018	9,2 %	20,2 %	34,0 %	26,1 %	10,6 %

Sources : Statistiques Canada (historique) et EDSC, Projections 2019 du SPPC. \* TCAM : Taux de croissance annuelle moyen.

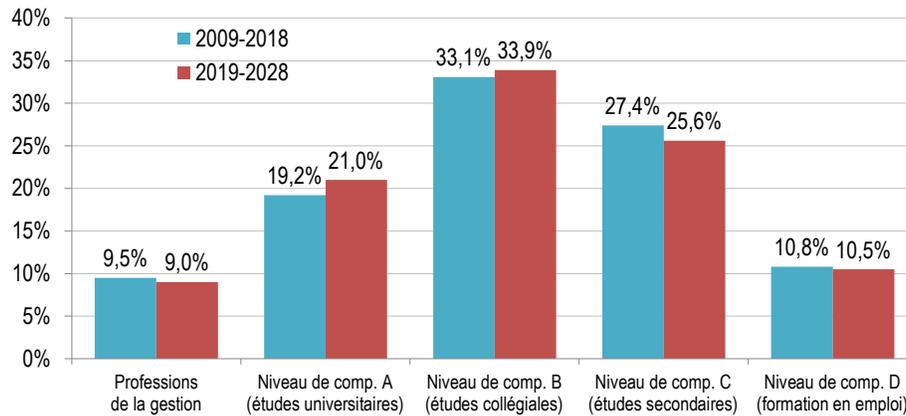
En 2018, la part la plus importante de l'emploi se situait dans les professions qui nécessitent habituellement une formation collégiale ou un programme d'apprentissage (niveau de compétence B), suivi de celles qui nécessitent habituellement une formation secondaire ou une formation spécifique à la profession (niveau de compétence C). Les professions qui requièrent habituellement une formation universitaire (niveau de compétence A), une formation en cours d'emploi (niveau de compétence D) et les professions de la gestion se classaient respectivement en troisième, quatrième et cinquième position en termes de part d'emploi.

Au cours de la période de projection, les professions qui requièrent habituellement une formation universitaire (niveau de compétence A) devraient enregistrer la plus forte croissance de l'emploi et contribuer au plus grand nombre d'emploi créés parmi tous les niveaux de compétence. Cette situation découle principalement de très bonnes perspectives dans les professions reliées au secteur de la santé, ainsi que dans les domaines des sciences naturelles et appliquées, en particulier dans les secteurs des technologies et de l'information.

Les professions exigeant généralement des études collégiales ou une formation en cours d'emploi (niveau de compétence B) devraient enregistrer la deuxième plus importante contribution en matière de création d'emplois.

*Cette situation entraînera une légère augmentation de la part des professions hautement qualifiées dans l'emploi total.*

#### Répartition de l'emploi par niveau de compétence



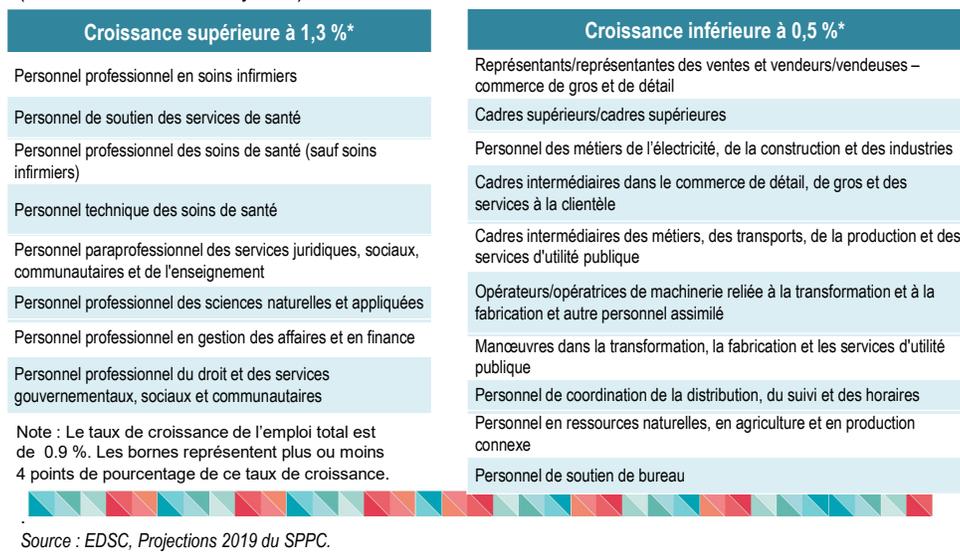
Sources : Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.



Comme 75 % de tous les nouveaux emplois projetés sur la période 2019-2018 devraient être observés dans les professions hautement qualifiées, leur poids dans l'emploi total devrait augmenter légèrement. Ainsi, les professions hautement spécialisées, qui comptaient pour 61,8 % de l'emploi total pour la période 2009-2018, devraient représenter 63,9 % de l'emploi total au cours de la période de projection.

*La croissance de l'emploi devrait être plus rapide dans les professions plus fortement qualifiées et plus lente dans celles plus faiblement qualifiées et certaines professions de la gestion.*

Groupes de professions à deux chiffres selon la croissance projetée de l'emploi, 2019-2028 (croissance annuelle moyenne)



L'augmentation des besoins en soins de santé et le changement structurel vers une économie davantage axée sur le savoir seront les principales causes de l'augmentation de la demande pour les professions hautement qualifiées. Ainsi, la croissance de l'emploi devrait être plus rapide parmi le personnel professionnel et technique en soins de santé et parmi les professions associées aux sciences naturelles et appliquées.

À l'exception de certains postes de cadres supérieurs, la croissance pour les professions liées à la gestion devrait se situer dans la moyenne. Cependant, la croissance de l'emploi chez les gestionnaires fortement qualifiés (par exemple les gestionnaires dans les secteurs de la santé, des technologies de l'information et du génie) devrait être plus forte. Pourtant, l'emploi dans les professions de cadres supérieurs a décliné depuis 2004, reflétant principalement les initiatives de réduction des déficits des différents paliers de gouvernement et la crise financière. Cette situation devrait se poursuivre sur la période de projection, quoiqu'à un rythme plus lent à mesure que les mesures d'austérité s'allègeront.

On s'attend à ce que la croissance de l'emploi dans les professions faiblement qualifiées de la foresterie et de la pêche, ainsi que dans certaines industries manufacturières comme le papier, l'impression, les textiles et les vêtements, soit plutôt faible en raison de perspectives économiques mitigées dans ces industries.

À l'exception des professions de gestion, les groupes professionnels pour lesquels on projette une faible croissance de l'emploi (moins de 0,5 %) ont un contenu plus élevé de tâches routinières. La littérature démontre que les professions comportant un degré élevé de tâches routinières sont plus susceptibles d'être affectées négativement par l'automatisation.

Par exemple, les professions liées au travail de bureau ou à des tâches cléricales devraient croître à un rythme plus lent que la moyenne de l'ensemble des professions. Ceci est principalement causé par l'introduction perpétuelle de nouvelles technologies qui vient transformer le travail de secrétariat, entraînant une plus grande spécialisation des tâches administratives de ces travailleurs.

*La majorité des 10 professions affichant les plus fortes croissances de l'emploi projetées sont dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information.*

Les 10 professions affichant les plus forts taux de croissance de l'emploi, 2019-2028			
CNP	Professions	Emploi (2018)	Taux de croissance (2019-2028)
3111	Médecins spécialistes	48 500	3,2 %
3011	Coordonneurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseuses des soins infirmiers ♀	34 000	3,5 %
3112	Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale ♀	75 200	3,2 %
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées ♀	314 300	2,9 %
3142	Physiothérapeutes ♀	28 300	2,7 %
3120*	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé ♀	33 700	2,6 %
3143*	Ergothérapeutes; Autres professionnels/professionnelles en thérapie et diagnostic ♀	26 800	2,6 %
4212	Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires ♀	132 200	2,6 %
3413*	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires; Autre personnel de soutien des services de santé ♀	321 000	2,6 %
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	57 600	2,3 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.  
 Source: Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Au niveau le plus détaillé des professions (les regroupements à 4 chiffres de la CNP), neuf des dix professions pour lesquelles on projette la plus forte croissance de l'emploi se trouvent dans le secteur de la santé (CNP 3111, 3011, 3112, 3012, 3142, 3120, 3143, 4212 and 3413). Ces résultats reflètent les conséquences du vieillissement de la population, lequel accroît la demande pour les professionnels de la santé et pour les travailleurs dans les professions se rattachant à ce secteur.

Bien qu'une seule profession liée au secteur des technologies de l'information (CNP 2173) figure parmi les dix professions dont la croissance de l'emploi devrait être la plus rapide, la plupart des autres professions liées à ce secteur devraient également enregistrer une croissance supérieure à la moyenne. Par exemple, les analystes et consultants en systèmes d'information (CNP 2171) et les analystes et administrateurs de bases de données (CNP 2172) devraient connaître une croissance annuelle de 2,2% et 2,1% sur la période de projection. La demande pour ces professions devrait être soutenue par la rapidité des changements technologiques. Les innovations technologiques se poursuivront, incitant les entreprises canadiennes à s'adapter et à améliorer leur infrastructure informatique pour rester compétitives. En outre, de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, l'impression en 3D et les transactions en chaînes de blocs (blockchain) continueront à apparaître, ce qui soutiendra la demande de travailleurs dans ces professions. En outre, les innovations perpétuelles en matière de réalité virtuelle, réalité augmentée et téléphonie mobile 5G offriront de nouvelles ouvertures d'emploi à ces travailleurs.

*Les professions liées aux secteurs de la pêche et des services administratifs devraient enregistrer les plus importantes baisses d'emploi.*

**Les 10 professions affichant les déclinés d'emploi les plus prononcés, 2019-2028**

CNP	Professions	Emploi (2018)	Taux de croissance (2019-2028)
8260*	Capitaines de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	11 300	-2,6 %
8440*	Autres travailleurs de la pêche, du trappage et de la chasse	4 100	-2,6 %
1422*	Commis à la saisie de données; Opérateurs/opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé ♀	34 100	-2,5 %
6521	Conseillers/conseillères en voyages ♀	17 300	-2,4 %
1434*	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers; Agents/agentes de recouvrement ♀	37 200	-1,9 %
4411*	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial ♀	35 200	-1,6 %
9432*	Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte à papier; Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et la finition du papier; Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier	14 400	-1,5 %
1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives ♀	217 700	-1,5 %
1512	Facteurs/factrices	28 800	-1,3 %
1450*	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis ♀	43 000	-1,3 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.  
Source: Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Les deux professions (CNP 8260 et 8440) qui devraient connaître les plus sévères pertes d'emploi sont reliées à l'industrie de la pêche. Ces deux professions sont relativement petites en termes d'emploi. Les contraintes d'approvisionnement et les divers quotas et moratoires imposés sur plusieurs espèces de poissons, ainsi que la croissance de la productivité due à l'utilisation accrue d'équipements plus sophistiqués et plus efficaces, devraient continuer à réduire le nombre d'emplois dans l'industrie de la pêche au cours de la période de projection.

Le progrès technologique est le principal responsable du recul de l'emploi anticipé dans la plupart des autres professions. L'informatisation devrait avoir une forte incidence sur les commis à la saisie de données et opérateurs/opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé (CNP 1422\*). L'apprentissage machine et la lecture automatique de textes ne sont que quelques exemples de technologies qui ont un impact négatif sur les opportunités d'emploi dans cette profession. La baisse de l'emploi projetée parmi les adjoints administratifs/adjointes administratives (CNP 1241) est causé par la hausse continue de l'utilisation de la technologie pour remplacer les tâches routinières, rendant plusieurs de ces postes excédentaires. De plus, la spécialisation des tâches a fait passer certains postes d'adjoint administratif de bureau en postes d'adjoint administratif spécialisé. Dans les faits, les professions reliées aux fonctions cléricales en générale devraient aussi enregistrer une faible croissance de l'emploi.

L'introduction rapide de l'informatisation dans le secteur financier est également largement responsable du recul de l'emploi chez les commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers (CNP 1434). Cette profession a subi d'importantes pertes d'emplois depuis 2009, et cette tendance devrait se poursuivre au cours de la période de projection, mais à un rythme plus modéré. Les nouvelles technologies, l'essor de la publication en ligne et l'abandon des documents papier qui s'ensuit ont eu un impact négatif sur l'emploi des facteurs/factrices (CNP 1512) et des commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis (CNP 1450). De façon similaire, les pertes d'emploi anticipée pour les conseillers/conseillères en voyages (CNP 6521) reflètent la popularité grandissante de la vente de billets d'avion et de forfaits de voyage sur Internet et la diminution des commissions versées aux agences de voyages par les transporteurs aériens. Enfin, les progrès technologiques et l'utilisation accrue de l'imagerie numérique se sont faits au détriment des emplois pour les opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâtes et papiers (CNP 9432).

La création de nombreuses places en garderie réglementées dans les centres de la petite enfance à travers le pays a entraîné une baisse de la demande de services de gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (CNP 4411) et cette tendance devrait continuer à réduire l'emploi dans cette profession.

---

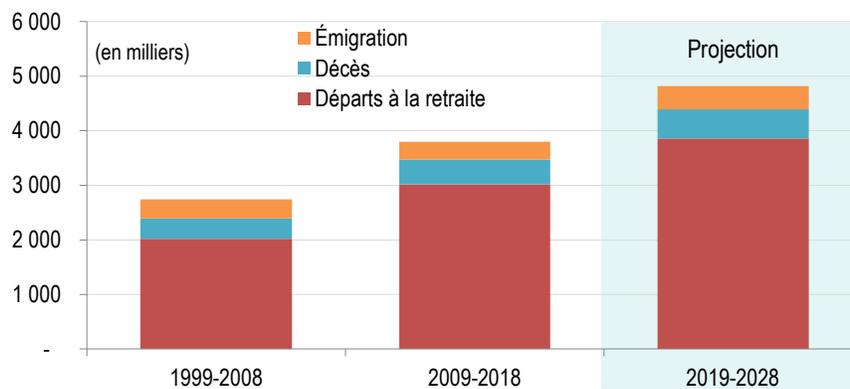
**Les ouvertures d'emploi  
parmi les emplois existants  
– demande de remplacement –**

---



*Les départs à la retraite représentent une source de plus en plus importante de la demande de remplacement.*

Sources de la demande de remplacement



Note: L'estimation historique des départs à la retraite se base sur les données administratives longitudinales (DAL). On définit "retraite" comme étant tout retrait complet et permanent du marché du travail.

Sources : Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

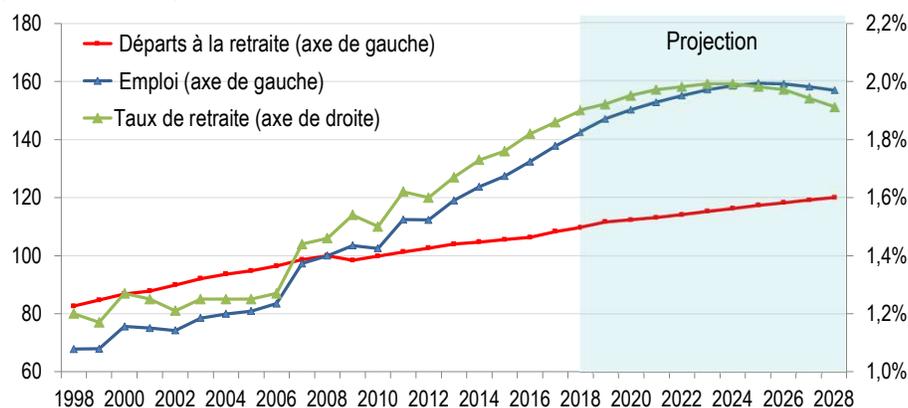


La croissance économique ne représente pas la seule source d'ouvertures d'emploi. La demande de remplacement est l'autre source importante d'ouvertures d'emploi. Elle se subdivise en trois sources principales :

- Les départs à la retraite: approximativement 3,9 millions de postes devraient être rendus vacants en raison de départs à la retraite sur la période 2019-2028. Suite aux retraits massifs des baby-boomers du marché du travail, la demande de remplacement générée par cette source est appelée à croître rapidement. Au cours de la prochaine décennie, les départs à la retraite devraient compter pour 80 % de la demande de remplacement, comparativement à 79 % au cours de la période 2009-2018 et 74 % au cours de la période 1999-2008;
- Les décès en cours d'emploi: environ 533 000 postes devraient être rendus vacants en raison de décès en cours d'emploi; et
- L'émigration: près de 425 000 postes devraient être rendus vacants en raison de l'émigration.

*On s'attend à ce que les départs à la retraite augmentent à un rythme beaucoup plus rapide que l'emploi et la population active.*

Taux de départs à la retraite et croissance indexée des retraites et de l'emploi, 1998-2028 (indice 2008=100)



Sources: EDSC, estimés historiques et projections 2019 du SPPC.



La croissance dans le nombre de départs à la retraite et la croissance de l'emploi étaient comparables avant 2007, mais la première a commencé à dépasser la seconde à partir de 2007. Par conséquent, le taux de départ à la retraite, exprimé en nombre de retraités par travailleur salarié, est passé de 1,3 % en 2006 à 1,9 % en 2018.

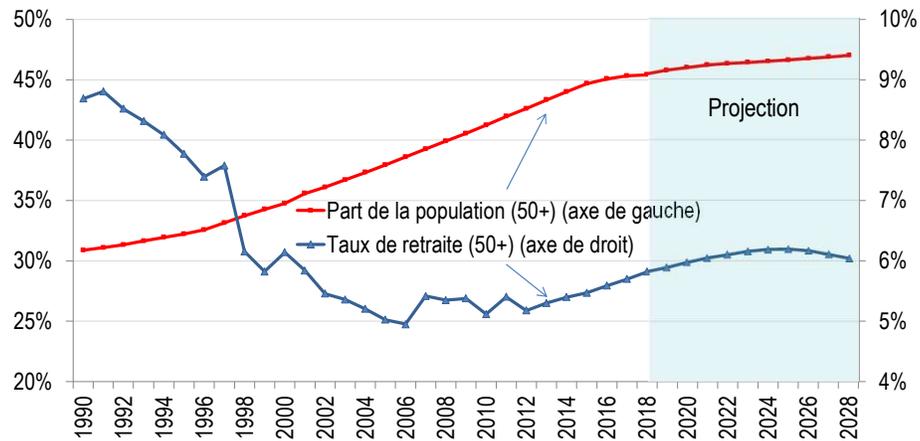
Ce taux devrait atteindre 2,0 % au début des années 2020. Par conséquent, l'accélération du nombre de retraités observée depuis 2008 devrait se poursuivre, au moins pendant la première moitié de la prochaine décennie. Toutefois, puisque tous les baby-boomers auront plus de 65 ans d'ici 2026, le volume et le taux des départs à la retraite atteindront un plateau vers la fin de la période de projection, avant de commencer à diminuer au-delà de 2028.

Le nombre de départs à la retraite devrait passer d'une moyenne annuelle de 302 000 sur la période 2009-2018 à 386 000 sur la période 2019-2028.

Ainsi, les départs à la retraite représenteront non seulement la principale source de la demande de remplacement et des ouvertures d'emploi, mais leur importance deviendra de plus en plus grande au cours de la période de projection.

*La forte augmentation anticipée dans le nombre de départs à la retraite est principalement attribuable au vieillissement de la génération des baby-boomers.*

Part de la population âgée de 50 ans et plus et taux de départs à la retraite, 1990-2028



Sources: EDSC, estimés historiques et projections 2019 du SPPC.

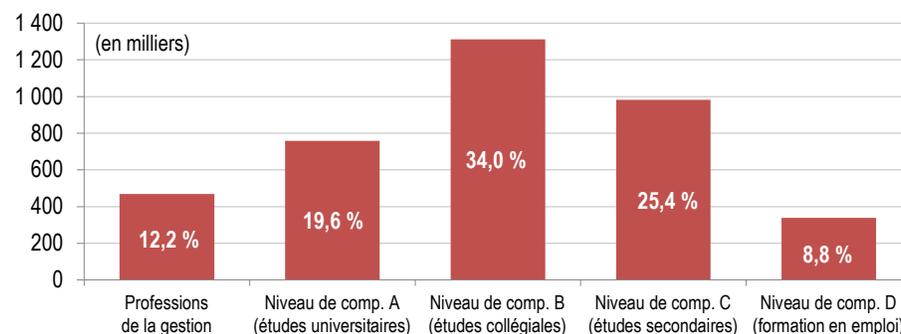


Le nombre et le taux de départs à la retraite continueront d'augmenter au niveau national au cours des prochaines années en raison du vieillissement de la population canadienne.

Au fur et à mesure que les membres de la génération du baby-boom atteignent l'âge de la retraite, la proportion de la population âgée de 50 ans et plus devrait continuer d'augmenter. De plus, la tendance à la hausse dans le taux de retraite de ces travailleurs devrait se maintenir, passant d'une moyenne de 5,4 % au cours de la période 2009-2018 à une moyenne de 6,2 % sur la période de projection. Néanmoins, ce taux devrait atteindre un plateau au milieu des années 2020, car tous les baby-boomers auront 65 ans ou plus, et la plupart d'entre eux auront pris leur retraite vers la fin de la période de projection.

*Selon la projection, environ les deux tiers des départs à la retraite seront dans les professions fortement qualifiées et celles de la gestion.*

Répartition des départs à la retraite par niveau de compétence, Projection 2019-2028



	Gestion	Niveau comp. A (études universitaires)	Niveau comp. B (études collégiales)	Niveau comp. C (études secondaires)	Niveau comp. D (formation en emploi)
Taux de retraite annuel moyen	2,7 %	1,8 %	2,0 %	2,0 %	1,6 %
Départs à la retraite (total des 10 ans)	469 600	757 900	1 310 700	981 700	339 300

Source: EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Par contre, les retraites ne sont pas distribuées de façon égale parmi les professions. Les professions hautement qualifiées, qui représentaient 63,3 % de l'emploi total en 2018, devraient représenter 65,8 % des ouvertures d'emploi découlant des départs à la retraite sur la période de projection.

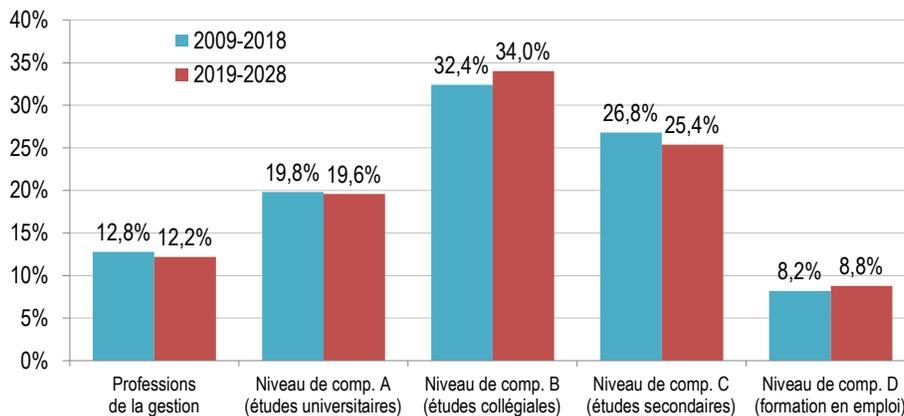
À l'exception des professions de la gestion et celles ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi (niveau de compétence D), les proportions de départs à la retraite reflètent la distribution relative de l'emploi parmi les niveaux de compétence. Ainsi, la majorité des départs à la retraite devraient être observés dans les niveaux de compétence affichant les plus grandes proportions de l'emploi. Ceci signifie que les départs à la retraite seront plus nombreux dans les professions nécessitant habituellement des études collégiales ou une formation d'apprenti (niveau de compétence B) et celles nécessitant des études secondaires (niveau de compétence C).

Les départs à la retraite généreront un nombre disproportionné d'ouvertures d'emploi dans les professions de gestion, car ces travailleurs sont généralement plus âgés que la moyenne, mais ont aussi tendance à prendre leur retraite à un âge légèrement plus avancé. Inversement, les travailleurs dans les professions ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi sont généralement plus jeunes que la moyenne et ont tendance à prendre leur retraite à un âge similaire, ce qui se traduit par un plus petit nombre de départs à la retraite.

Ainsi, les taux de retraite anticipés devraient être les plus élevés pour les professions de la gestion et les plus bas pour les professions ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi (niveau de compétence D).

*La répartition des départs à la retraite par niveau de compétence devrait demeurer relativement stable sur la période 2019-2028 comparativement à la décennie précédente.*

Répartition des départs à la retraite par niveau de compétence



Sources : Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.



Malgré tout, la répartition des départs à la retraite par niveau de compétence sur la période 2019-2028 devrait demeurer relativement stable par rapport à la décennie précédente.

On anticipe que les professions qui afficheront le plus grand nombre de départs à la retraite seront aussi celles qui emploient le plus grand nombre de travailleurs.

#### Les 10 professions affichant le plus grand nombre de départs à la retraite, 2019-2028

CNP	Professions	Total des départs à la retraite	Taux de retraite
0621	Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros	97 200	3,0 %
6421	Vendeurs/vendeuses - commerce de détail ♀	84 200	1,5 %
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées ♀	72 500	2,0 %
7511	Conducteurs/conductrices de camions de transport	71 200	2,1 %
3413*	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires; Autre personnel de soutien des services de santé ♀	68 300	1,8 %
1221	Agents/agentes d'administration ♀	67 400	3,4 %
6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers ♀	64 400	2,4 %
6411	Représentants/représentantes des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique)	64 000	2,4 %
6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles	62 800	3,3 %
1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives ♀	61 200	3,0 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Source: EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Au niveau le plus détaillé des professions (les regroupements à 4 chiffres de la CNP), les professions qui enregistreront les plus nombreux départs à la retraite seront généralement celles employant le plus grand nombre de travailleurs. En fait, la moitié de ces professions ont des taux de départs à la retraite similaires à la moyenne nationale. Seules les directeurs/directrices - commerce de détail et de gros (CNP 0621), les agents/agentes d'administration (CNP 1221), les concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (CNP 6733) ainsi que les adjoints administratifs/adjointes administratives (CNP 1241) auront des taux de départs à la retraite supérieurs à la moyenne nationale. À l'opposé, on anticipe que les vendeurs/vendeuses – commerce de détail (CNP 6421) auront un taux de départs à la retraite inférieur à celui de l'ensemble des professions.

Les professions qui devraient subir les plus fortes pressions causées par les départs à la retraite se concentrent dans la gestion.

Les 10 professions affichant les plus hauts taux de retraite, 2019-2028

CNP	Professions	Total des départs à la retraite	Taux de retraite
0113*	Directeurs/directrices des achats et directeurs/directrices d'autres services administratifs	7 800	5,7 %
0421	Administrateurs/administratrices - enseignement postsecondaire et formation professionnelle ♀	5 600	4,4 %
0010*	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	25 200	4,4 %
4154	Personnel professionnel relié à la religion	11 000	4,2 %
0632	Directeurs/directrices des services d'hébergement	28 600	4,1 %
7272	Ébénistes	1 700	3,9 %
0811	Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	4 300	3,9 %
1224	Agents/agentes de gestion immobilière ♀	12 000	3,8 %
9463	Ouvriers/ouvrières dans les usines de transformation du poisson et de fruits de mer ♀	1 600	3,8 %
9441*	Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, du cuir et des peaux; Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles; Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir; Contrôleurs/contrôleuses et trieurs/trieuses dans la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir ♀	2 400	3,7 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Source: EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Les professions qui devraient subir les plus fortes pressions provenant des départs à la retraite (en fonction de leur taux de départ à la retraite) sont concentrées dans la gestion, ce qui reflète une main-d'œuvre plus âgée dans ce segment du marché du travail. En effet, les gestionnaires sont généralement plus âgés que la moyenne des travailleurs et ont tendance à prendre leur retraite à un âge légèrement plus avancé.

Plusieurs professions de la vente et des services figurent parmi celles pour lesquelles on projette les plus faibles pressions causées par les départs à la retraite.

#### Les 10 professions affichant les plus faibles taux de retraite, 2019-2028

CNP	Professions	Total des départs à la retraite	Taux de retraite
3213	Technologues en santé animale et techniciens/techniciennes vétérinaires ♀	700	0,3 %
0130*	Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	500	0,3 %
6511	Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse ♀	2 900	0,4 %
4012	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire ♀	3 900	0,5 %
6513	Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons ♀	11 800	0,6 %
8614*	Manceuvres des mines, de forage et d'entretiens des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé	600	0,6 %
6562	Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé ♀	3 900	0,6 %
5250*	Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs ♀	11 100	0,7 %
6512	Barmans/barmaids ♀	2 700	0,7 %
6311	Superviseurs/superviseuses de services ♀	6 200	0,7 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Source: EDSC, Projections 2019 du SPPC.

D'autre part, cinq des dix professions pour lesquelles on projette les plus faibles taux de retraite se trouvent dans le segment de la vente et des services, qui emploie une main-d'œuvre plus jeune.

Comme toutes les professions de cadres, les directeurs/directrices de la communication (sauf la radiodiffusion) (CNP 0130) sont en moyenne plus âgés que les travailleurs des professions non cadres, mais ils sont relativement plus jeunes que les autres professions de cadres. Ils ont également tendance à prendre leur retraite beaucoup plus tard dans leur carrière par rapport à la plupart des cadres. En fait, l'âge moyen de la retraite dans ce groupe professionnel est parmi les plus élevés de tous. L'âge tardif de la retraite, associé à une main-d'œuvre relativement jeune pour une profession de cadres, expliquent le très faible taux de retraite.

---

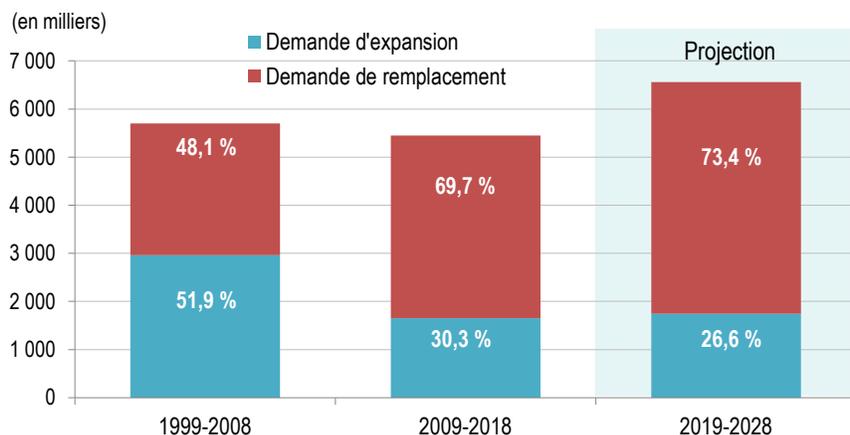
## Ouvertures d'emploi totales

---



*La demande de remplacement devrait représenter près des trois quarts de l'ensemble des ouvertures d'emploi projetées au cours de la prochaine décennie.*

#### Ouvertures d'emploi provenant des demandes d'expansion et de remplacement



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

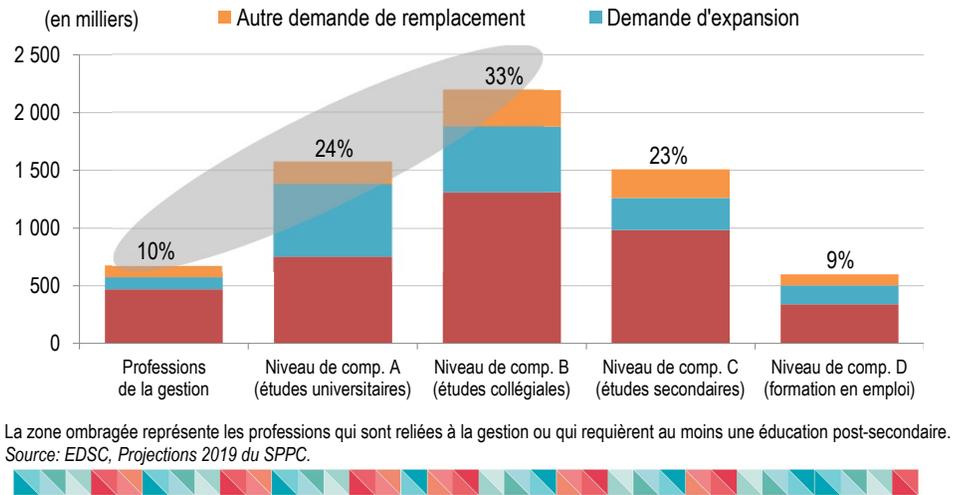


On projette un total de 6,56 millions d'ouvertures d'emploi (soit la somme de la demande d'expansion et de la demande de remplacement) sur la période 2019-2028. Environ 1,7 million proviendront de nouveaux postes à combler suite à l'expansion de l'activité économique (création d'emplois), alors que 4,8 millions proviendront de postes existants devenus vacants suite à des besoins de remplacement (les départs à la retraite seront responsables de 3,9 millions des 4,8 millions de postes à combler).

Conséquemment, la demande de remplacement (principalement des départs à la retraite) devrait représenter 73,4 % de l'ensemble des ouvertures d'emploi sur la période 2019-2028, comparativement à 69,7 % en 2009-2018 et 48,1 % en 1999-2008.

*Les deux tiers des ouvertures d'emploi projetées se trouveront parmi les professions exigeant généralement des études postsecondaires ou celles liées à la gestion.*

Ouvertures d'emploi provenant des demandes d'expansion et de remplacement par niveau de compétence, Projection 2019-2028



Par niveau de compétence, plus du deux tiers (soit environ 4,4 millions) des ouvertures d'emploi projetées seront dans les professions qui exigent généralement une formation postsecondaire (université, collège ou formation en cours d'emploi) ou dans les professions de la gestion. En fait, 75 % des ouvertures d'emploi découlant de la croissance économique proviendront de professions requérant généralement des études postsecondaires ou de professions de la gestion, alors que 65,4 % des ouvertures d'emploi provenant de la demande de remplacement proviendront de ces groupes de professions, pour une moyenne combinée de 67,8 % (environ 4,4 millions).

Étant donné que 75 % des nouveaux emplois devraient se trouver parmi les professions hautement qualifiées au cours de la période de 2019 à 2028, la part de ces professions dans l'emploi total devrait continuer de croître lors de la prochaine décennie. En effet, la proportion des professions hautement qualifiées dans l'emploi total est passée de 60,2 % en 2008 à 63,3 % en 2018, et devrait atteindre 64,3 % en 2028.

Au cours des dix prochaines années, on projette qu'environ le tiers des ouvertures d'emploi (près de 2,1 millions) se trouveront parmi les professions exigeant habituellement un niveau d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi.

Deux professions de la santé figurent au sommet de la liste des professions affichant le plus grand nombre d'ouvertures d'emploi.

#### Les 10 professions affichant le plus grand nombre d'ouvertures d'emploi, 2019-2028

CNP	Professions	Emploi (2018)	Ouvertures d'emploi (2019-2028)
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées ♀	314 300	191 200
3413*	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires; Autre personnel de soutien des services de santé ♀	321 000	178 600
6421	Vendeurs/vendeuses - commerce de détail ♀	566 700	126 500
7511	Conducteurs/conductrices de camions de transport	317 700	119 900
0621	Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros	324 600	113 900
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	216 000	113 000
6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers ♀	245 900	108 900
6411	Représentants/représentantes des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique)	248 700	98 900
6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé ♀	386 700	98 600
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire ♀	322 000	97 900

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Sources: Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

À un niveau plus détaillé, les professions pour lesquelles on anticipe le plus grand nombre d'ouvertures d'emploi sont généralement celles employant le plus grand nombre de travailleurs, et qui par conséquent, affichent également des besoins de remplacement plus importants. En effet, l'emploi dans ces 10 professions (sur les 293 professions) représentait 17,5 % de l'emploi total en 2018. Ces professions se distribuent comme suit :

- Deux professions du secteur de la santé se retrouvent parmi les trois professions qui afficheront le plus grand nombre d'ouvertures d'emploi. Les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 3012) ainsi que les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires et autre personnel de soutien des services de santé (CNP 3413/3414) afficheront une croissance de l'emploi plus forte que la moyenne des professions au cours de la période de projection. De plus, compte tenu de leur taille importante en termes d'emploi, ces professions afficheront également un grand nombre de départs à la retraite. En raison du vieillissement de la population canadienne, la demande de soins de santé et, par conséquent, le besoin de professionnels de la santé devraient augmenter. En outre, l'engagement pris par certaines provinces de réduire les délais d'attente dans les salles d'urgence et le temps requis pour les interventions chirurgicales et les traitements spécialisés devrait se traduire par une hausse de la demande de main-d'œuvre dans ces professions.
- La croissance de l'emploi devrait être supérieure à la moyenne pour les analystes et consultants/consultantes en informatique (CNP 2171), ce qui se traduira par un grand nombre d'ouvertures d'emploi. La demande de travailleurs dans cette profession sera stimulée par les changements technologiques. En effet, la rapidité des innovations continuera à inciter les entreprises à s'adapter continuellement et à améliorer leur infrastructure informatique pour demeurer compétitives et maintenir leur degré de sécurité numérique. La popularité croissante de la science et de l'analyse des données, comme l'analyse prédictive, l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle, offrira de nombreuses opportunités de travail pour les analystes et consultants en systèmes d'information. Enfin, la hausse de la fréquence et de la complexité des cyberattaques viendra augmenter la demande de travailleurs ayant des compétences spécifiques en matière de cybersécurité.
- Cinq professions (CNP 6421, 0621, 6731, 6411 et 6711) de la vente et des services figurent également dans la liste des 10 professions affichant le plus grand nombre d'ouvertures d'emploi, principalement en raison de leur taille importante en termes d'emploi. C'est également le cas pour les enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire (CNP 4032).
- Le grand nombre d'ouvertures d'emploi pour les conducteurs/conductrices de camion de transport (CNP 7511) est principalement attribuable au grand nombre de travailleurs dans cette profession. En fait, leur taux d'ouvertures d'emploi ne sera pas significativement différent de la moyenne nationale. Bien que les travailleurs de cette catégorie professionnelle soient généralement plus âgés que la moyenne, ils ont également tendance à prendre leur retraite à un âge plus avancé, ce qui se traduit par un taux de retraite similaire au taux moyen de l'ensemble des professions.
- Finalement, les femmes représentaient plus de 50 % des travailleurs dans six de ces dix professions en 2018.

*Les professions de la gestion et du secteur de la santé enregistreront les plus hauts ratios d'ouvertures d'emploi.*

**Les 10 professions affichant les plus hauts ratios d'ouvertures d'emploi, 2019-2028**

CNP	Professions	Emploi (2018)	Ouvertures d'emploi (2019-2028) par rapport à l'emploi de 2018
3011	Coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseuses des soins infirmiers ♀	34 000	78,4 %
4151	Psychologues ♀	22 500	69,4 %
3112	Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale ♀	75 200	67,7 %
0632	Directeurs/directrices des services d'hébergement	64 500	67,2 %
3111	Médecins spécialistes	48 500	67,0 %
0113*	Directeurs/directrices des achats et directeurs/directrices d'autres services administratifs	13 400	66,8 %
0423	Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels ♀	41 600	66,4 %
0311	Directeurs/directrices des soins de santé ♀	31 100	64,7 %
3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées ♀	314 300	60,8 %
3120*	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé ♀	33 700	58,6 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Sources: Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

Pour évaluer la taille de la demande dans chacune des professions, le ratio du nombre d'ouvertures d'emploi (demande) sur l'emploi de 2018 a été utilisé. Selon cet indicateur, neuf des dix professions avec les plus hauts ratios d'ouvertures d'emploi seront dans des professions de la gestion et du secteur de la santé. Ces résultats ne sont pas surprenants puisque ces professions devraient enregistrer une forte croissance de l'emploi (demande d'expansion) et/ou figurent parmi les professions ayant la main-d'œuvre la plus âgée et l'âge de retraite le plus bas (demande de remplacement).

Les professions qui afficheront les plus faibles ratios d'ouvertures d'emploi sont concentrées dans le secteur primaire, la vente et les services, et le travail de bureau.

#### Les 10 professions affichant les plus faibles ratios d'ouvertures d'emploi, 2019-2028

CNP	Professions	Emploi (2018)	Ouvertures d'emploi (2019-2028) par rapport à l'emploi de 2018
8440*	Autres travailleurs de la pêche, du trappage et de la chasse	4 100	-2,0 %
1422*	Commis à la saisie de données; Opérateurs/opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé ♀	34 100	1,8 %
4411	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial ♀	35 200	5,6 %
6521	Conseillers/conseillères en voyages ♀	17 300	5,9 %
6512	Barmans/barmaids ♀	38 500	10,6 %
8260*	Capitaines de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	11 300	10,6 %
7292*	Vitriers/vitrières et calorifugeurs/calorifugeuses	14 100	11,3 %
8432*	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres ♀	16 200	11,7 %
1434*	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers; Agents/agentes de recouvrement ♀	37 200	11,8 %
2222*	Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche et techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche	16 100	12,6 %

♀: Professions dans lesquelles au moins 50 % de la main-d'œuvre était des femmes en 2018.

Sources: Statistiques Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2019 du SPPC.

D'autre part, les professions qui devraient connaître les plus faibles ratios d'ouvertures d'emploi au cours de la période de projection sont liées à l'industrie de la pêche, à l'agriculture, aux professions de bureau et administratives, ainsi qu'aux professions de la vente et des services. Les pressions causées par les départs à la retraite pour la plupart de ces professions sont faibles car les travailleurs y sont généralement plus jeunes. De plus, la croissance de l'emploi pour ces professions devrait être inférieure à la moyenne ou négative, puisqu'elles sont fortement affectées par les progrès technologiques, entre autres facteurs.

En 2018, les femmes représentaient plus de 50 % des travailleurs pour sept des dix professions affichant les plus hauts ratios d'ouvertures d'emploi, mais seulement pour six des dix professions affichant les plus faibles ratios. On observe la même situation pour les professions caractérisées par une concentration très élevée de femmes (où au moins 80 % de l'emploi était composé de femmes en 2018).

*Les professions où au moins 80 % des travailleurs étaient des femmes en 2018 devraient afficher un ratio d'ouvertures d'emploi moyen plus élevé que les professions où la proportion de femmes est inférieure à 20 % en raison d'une création d'emplois relativement plus forte et d'une plus grande proportion de retraites.*

<b>Il y avait 42 professions où 80 % des travailleurs étaient des <u>femmes</u> en 2018</b>	<b>Il y avait 93 professions où 80 % des travailleurs étaient des <u>hommes</u> en 2018</b>
L'emploi dans ces 42 professions représentait environ 19,1 % de l'emploi total.	L'emploi dans ces 93 professions représentaient environ 23,1 % de l'emploi total.
Au cours de la période de projection, les ouvertures d'emploi dans ces professions devraient représenter en moyenne 37,4 % de l'emploi de 2018.	Au cours de la période de projection, les ouvertures d'emploi dans ces profession devraient représenter en moyenne 33,1 % de l'emploi de 2018.
14 (ou 33,3 %) des 42 professions devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi substantiellement supérieur à la moyenne <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 (ou 59,6 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne des professions (35,2 %).</li> </ul>	14 (ou 15 %) des 93 professions devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi substantiellement supérieur à la moyenne <ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 (ou 34,4 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne des professions (35,2 %).</li> </ul>
Sur les 25 professions avec un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 professions dans la santé;</li> <li>• 6 en affaires, finance et administration.</li> <li>• 5 en enseignement, droit et services sociaux communautaires et gouvernementaux;</li> </ul>	Sur les 32 professions avec un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 professions des métiers, transport et machinerie;</li> <li>• 9 en sciences naturelles et appliquées;</li> <li>• 6 en fabrication et services d'utilité publique;</li> <li>• 4 en gestion.</li> </ul>



Sources: EDSC, estimés historiques et projections 2019 du SPPC.

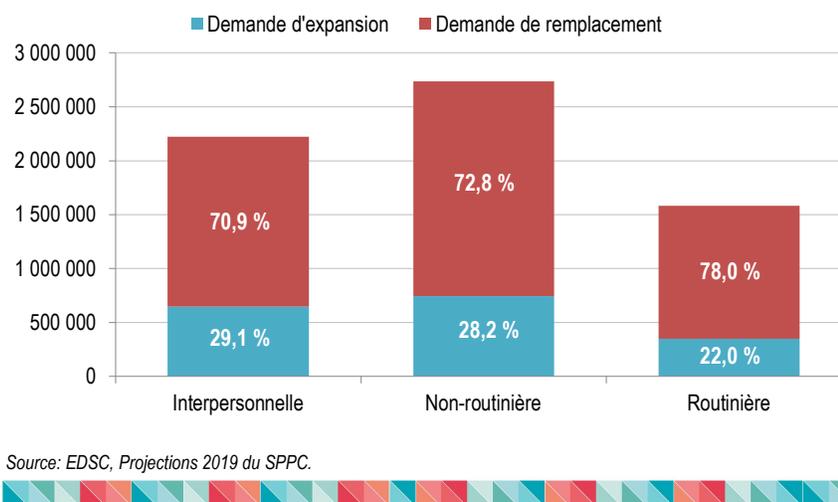
En 2018, 42 professions avaient une concentration significativement plus élevée de femmes, comparativement à 93 professions avec une concentration significativement plus élevée d'hommes.

Le nombre d'ouvertures d'emploi projetées parmi les professions caractérisées par une forte concentration de femmes représentent 37,4 % de leur emploi total de 2018. Ceci est largement dû au fait que 25 de ces professions (59,6 %) devraient afficher un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne de 35,2 %. Ces professions ont généralement un plus grand nombre de travailleurs, une plus forte création d'emplois et un taux de retraite plus élevé que la moyenne. La majorité de ces professions se retrouvent dans les secteurs de la santé; des affaires, de la finance et de l'administration; ainsi que dans l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

En comparaison, les ouvertures d'emploi projetées parmi les professions caractérisées par une forte concentration d'hommes représentent 33,1 % de l'emploi total de 2018. Seulement 32 de ces professions (ou 34,4 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne nationale. Ces professions sont principalement reliées aux métiers, transport et machinerie, aux sciences naturelles et appliquées, ainsi qu'à la gestion et à la fabrication.

*La plus grande part des ouvertures d'emploi projetées pour tous les types de tâches devrait provenir de la demande de remplacement.*

Ouvertures d'emploi provenant de la demande d'expansion et de la demande de remplacement par type de tâches, Projection 2019-2028



Sur les 6,56 millions d'ouvertures d'emplois projetées (soit la somme de la demande d'expansion et de la demande de remplacement), un peu plus de 2,7 millions devraient comporter une forte proportion de tâches non routinières. Environ 750 000 (28,2 % d'entre elles) proviendront de nouveaux postes à combler suite à l'expansion de l'activité économique (création d'emplois), et environ 2 millions proviendront de postes existants devenus vacants suite à des besoins de remplacement (les départs à la retraite représenteront 1,6 million des 2 millions de postes à combler).

Un peu plus de 2,2 millions d'ouvertures d'emploi devraient comporter une part importante de tâches interpersonnelles. Ce type de tâches représentera la plus grande part des ouvertures d'emploi résultant de la demande d'expansion (ou de la croissance de l'emploi), soit un peu moins de 650 000 ouvertures (29,1 %). Le besoin de remplacer 1,6 million de postes existants représentera néanmoins 70 % des ouvertures d'emploi (dont 1,25 million proviendront de départs à la retraite).

Enfin, les professions caractérisées par une forte proportion de tâches routinières devraient représenter environ 1,6 million d'ouvertures d'emploi. Un peu plus des trois quarts de ces ouvertures proviendront des besoins de remplacement (soit environ 1,25 million, dont 1 million provenant de départs à la retraite), alors que les 350 000 ouvertures restantes seront de nouveaux emplois résultant de l'augmentation de l'activité économique.